



**L'emploi
dans la Normandie
de l'ouest**

SOMMAIRE

Préambule.....	3
Avertissement méthodologique.....	4
Les principales grandeurs de l'emploi dans l'ouest de la Normandie.....	6
Les 10 premières unités urbaines concentrent près de la moitié de l'emploi..	7
L'emploi industriel est situé pour un tiers en dehors des unités urbaines	8
Les emplois dans le commerce et les services marchands paraissent être l'apanage des plus grandes villes	9
La répartition des emplois dans les services publics épouse celle du commerce et des services	10
Beaucoup d'emplois en dehors de unités urbaines, particulièrement dans l'industrie	11
Une géographie de la répartition de l'emploi un peu atypique dans l'espace national	12
Indice de concentration de l'emploi : 11 % seulement des communes de l'ouest de la Normandie offrent plus d'emplois qu'elles n'ont d'actifs	14
L'industrie est très présente dans 16 % des communes, mais elle est absente de la moitié d'entre elles.....	15
Dans la moitié des communes, l'agriculture représente au moins 1/5^{ème} de l'emploi	16
Conclusion.....	17

*Photo couverture : Les Maîtres Laitiers du Cotentin, usine de Méautis.
Fournie par l'Agence SoNorCom Société Normande de Communication - Caen*

La présente note constitue une analyse sommaire de la répartition géographique de l'emploi dans la Normandie de l'ouest (ex Basse-Normandie) à partir des données du recensement 2013.

A l'origine de cette analyse existe un questionnement sur la localisation de l'emploi dans un contexte généralisé de métropolisation. Est-il majoritairement concentré dans les villes et si oui, dans quelles proportions ?

On sait que la Normandie de l'ouest se caractérise par une armature urbaine très organisée autour d'un réseau de villes petites et moyennes. Ce réseau est-il toujours structurant au regard de l'emploi ?

Les éléments qui suivent constituent une réponse rapide et partielle à ces questionnements. Ils s'appuient sur une analyse à l'échelle des unités urbaines qui constituent la meilleure approche statistique de la notion de « ville ». La méthode retenue a pour partie consisté à regarder combien d'unités urbaines regroupent la moitié (50 %) de l'emploi.

Cette note apporte un éclairage inhabituel à la géographie de l'emploi d'un territoire qui nous apparaît ainsi quelque peu atypique.



AVERTISSEMENT MÉTHODOLOGIQUE

Les analyses qui suivent sont basées sur les données issues du recensement de population de l'INSEE publiées en 2016 et qui concernent les données au 1er janvier 2013.

Les données par secteur d'activité sont issues du recensement complémentaire produit sur la base d'un sondage au quart. Elles concernent l'emploi au lieu de travail.

DÉFINITION DE L'UNITÉ URBAINE

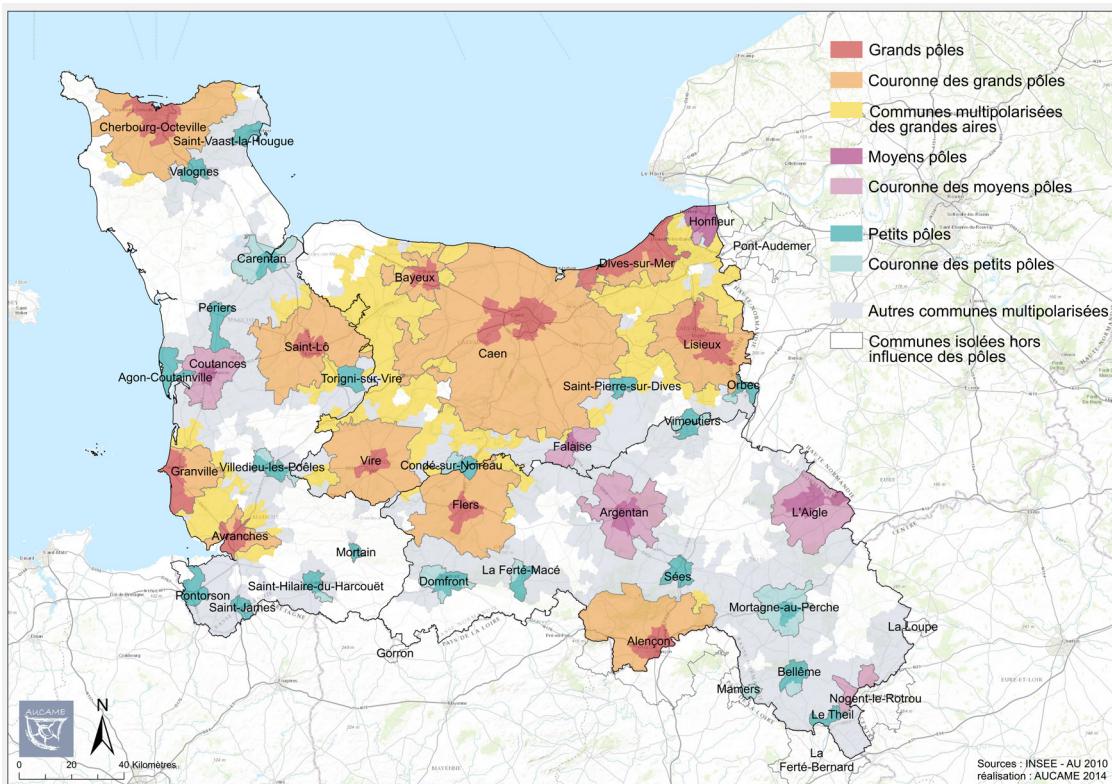
La notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle **unité urbaine** une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Si l'unité urbaine se situe sur une seule commune, elle est dénommée **ville isolée**. Si l'unité urbaine s'étend sur plusieurs communes, et si chacune de ces communes concentre plus de la moitié de sa population dans la zone de bâti continu, elle est dénommée **agglomération multicommunale**.

Sont considérées comme rurales les communes qui ne rentrent pas dans la constitution d'une unité urbaine : les communes sans zone de bâti continu de 2 000 habitants, et celles dont moins de la moitié de la population municipale est dans une zone de bâti continu.

Source : INSEE

Unités urbaines et aires urbaines dans l'ouest de la Normandie



Les 11 « grands pôles » de l'ouest de la normandie

Unités urbaines	Population 2013	Emploi 2013	Part de la population dans l'ouest de la Normandie (%)	Part de l'emploi dans l'ouest de la Normandie (%)
Caen	196 355	122 802	13,3	21,1
Cherbourg-Octeville	83 527	38 158	5,6	6,5
Alençon	41 026	24 298	2,8	4,2
Saint-Lô	24 180	19 917	1,6	3,4
Dives-sur-Mer	35 307	16 693	2,4	2,9
Lisieux	29 441	16 333	2,0	2,8
Flers	21 750	11 824	1,5	2,0
Granville	26 415	11 634	1,8	2,0
Vire	13 083	10 737	0,9	1,8
Bayeux	18 059	10 516	1,2	1,8
Avranches	15 377	9 914	1,0	1,7
TOTAL NORMANDIE OUEST	1 478 712	583 323	100 %	100 %

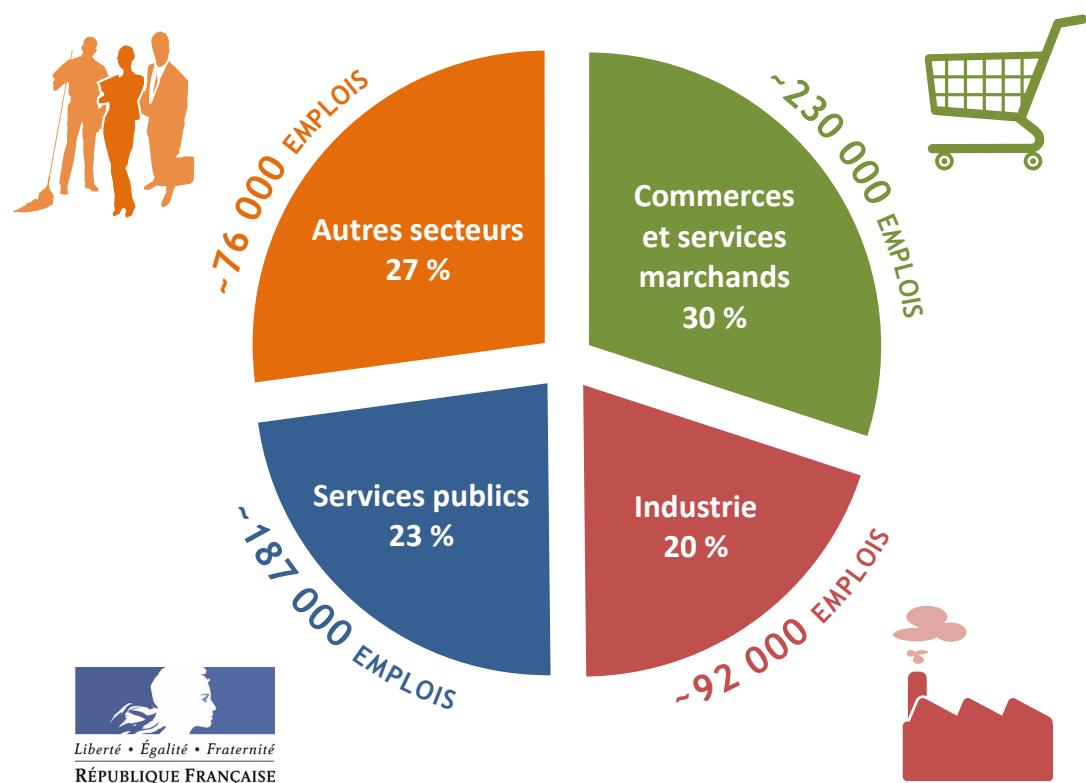
Source : INSEE RP 2013 – traitement Aucame 2016

LES PRINCIPALES GRANDEURS DE L'EMPLOI DANS L'OUEST DE LA NORMANDIE

Au premier janvier 2013, l'ouest de la Normandie, qui correspond au périmètre de l'ancienne région Basse-Normandie, comptait 585 000 emplois soit 2,3 % de l'emploi de France métropolitaine pour 2,2 % de la population.

Le rapport emploi / population totale de la Normandie de l'ouest se situe donc parfaitement dans la moyenne nationale.

L'emploi par secteur d'activités dans l'ouest de la Normandie en 2013



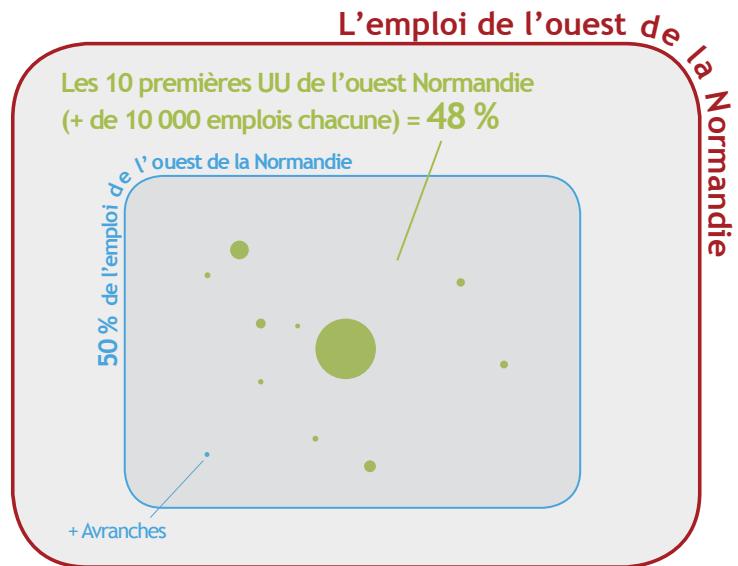
Source : INSEE RP 2013 – traitement Aucame 2016

LES 10 PREMIÈRES UNITÉS URBAINES CONCENTRENT PRÈS DE LA MOITIÉ DE L'EMPLOI

A elle seule, l'unité urbaine de Caen accueille, avec près de 123 000 unités, plus d'un cinquième de l'emploi de l'ouest de la Normandie (21 %). Elle constitue de loin le premier bassin d'emploi du territoire.

La deuxième unité urbaine, en termes d'emplois, est celle de Cherbourg-Octeville qui en compte un peu plus de 38 000 (6,5 %), soit sensiblement trois fois moins que celle de Caen.

Il convient cependant de souligner que les communes rurales du territoire, situées en dehors d'une unité urbaine d'au moins 2 000 habitants, accueillent un peu plus de 156 000 emplois, soit plus du quart (27 %) de l'emploi de l'ouest de la Normandie.



Répartition de l'emploi total dans les 10 premières unités urbaines de l'ouest de la Normandie

Unité urbaine 2010		Emplois en 2013 (nombre)	Part de l'emploi en 2013 (%)	Part cumulée de l'emploi en 2013 (%)
1	Caen	122 802	20,9	21
2	Cherbourg-Octeville	38 158	6,5	27
3	Alençon	24 298	4,1	32
4	Saint-Lô	19 917	3,4	35
5	Dives-sur-Mer	16 693	2,8	38
6	Lisieux	16 333	2,8	41
7	Flers	11 824	2,0	43
8	Granville	11 634	2,0	45
9	Vire	10 737	1,8	46
10	Bayeux	10 516	1,8	48
11	Avranches	9 914	1,7	50

Source : INSEE RP 2013 – traitement Aucame 2016

L'EMPLOI INDUSTRIEL EST SITUÉ POUR UN TIERS EN DEHORS DES UNITÉS URBAINES

Si 20 unités urbaines de l'ouest de la Normandie qui comptent toutes plus de 1 000 emplois industriels accueillent la moitié (50 %) de l'emploi industriel, les communes rurales en compte plus de 31 000, soit plus du tiers (34 %).

Et si l'unité urbaine de Caen constitue le premier pôle industriel du territoire (11 300 emplois), son poids dans le territoire n'est plus que de 12 %, soit le double de celui de Cherbourg-Octeville.

Cette répartition un peu inattendue interroge sur la localisation des activités économiques dans le territoire. Si les emplois de services sont sensiblement concentrés dans les villes, en revanche, les emplois industriels sont plus diffus sur le territoire. Ils sont en proportion plus présents dans les petites unités urbaines et dans les espaces ruraux.

*Répartition de l'emploi dans l'industrie
dans les unités urbaines de l'ouest de la Normandie*

Unité urbaine 2010	Emplois dans l'industrie en 2013 (nombre)	Part de l'emploi dans l'industrie en 2013 (%)	Part cumulée de l'emploi dans l'industrie en 2013 (%)
Caen	11 292	12,3	12
Cherbourg-Octeville	5 926	6,5	19
Vire	2 792	3,0	22
Lisieux	2 623	2,9	25
Blainville-sur-Orne	2 282	2,5	27
Alençon	2 026	2,2	29
Flers	2 024	2,2	32
Condé-sur-Noireau	1 637	1,8	33
Coutances	1 566	1,7	35
Theil	1 382	1,5	37
Dives-sur-Mer	1 380	1,5	38
Saint-Lô	1 348	1,5	40
Bayeux	1 335	1,5	41
Granville	1 291	1,4	42
Avranches	1 288	1,4	44
Argentan	1 247	1,4	45
Villers-Bocage	1 136	1,2	46
Carentan	1 108	1,2	48
L'Aigle	1 101	1,2	49
Villedieu-les-Poêles	1 075	1,2	50

Source : INSEE RP 2013 – traitement Aucame 2016

LES EMPLOIS DANS LE COMMERCE ET LES SERVICES MARCHANDS PARAISSENT ÊTRE L'APANAGE DES PLUS GRANDES VILLES

Les trois plus grandes unités urbaines de l'ouest de la Normandie (Caen, Cherbourg-Octeville et Alençon) concentrent à elles trois 37 % de l'emploi dans les secteurs du commerce et des services marchands. Ces trois unités urbaines accueillent plus de 10 000 emplois dans ces secteurs. L'unité urbaine de Caen en compte près de 59 000, soit plus du quart (26 %) du total de l'ouest de la Normandie.

Si on ajoute à ces trois unités urbaines les quatre qui comptent plus de 5 000 emplois dans ces secteurs (Dives-sur-Mer, Saint-Lô, Lisieux et Granville), on atteint la moitié de

l'emploi des secteurs du commerce et des services marchands.

Les 26 unités urbaines qui totalisent plus de 1 000 emplois dans ces secteurs représentent 70 % du total de la Normandie de l'ouest.

Cependant, la part des communes rurales situées en dehors d'une unité urbaine, est loin d'être négligeable. Avec un peu plus de 47 000 unités, la part de ces territoires représente un cinquième (21 %) de l'emploi de ces secteurs.

Répartition de l'emploi dans le commerce et les services marchands dans les unités urbaines de l'ouest de la Normandie

Unité urbaine 2010	Emplois dans le commerce et les services marchands en 2013 (nombre)	Part de l'emploi dans le commerce et les services marchands en 2013 (%)	Part cumulée de l'emploi dans le commerce et les services marchands en 2013 (%)
Caen	58 890	25,6	26
Cherbourg-Octeville	15 114	6,6	32
Alençon	10 223	4,4	37
Dives-sur-Mer	9 405	4,1	41
Saint-Lô	8 446	3,7	44
Lisieux	7 284	3,2	48
Granville	5 476	2,4	50

Source : INSEE RP 2013 – traitement Aucame 2016

LA RÉPARTITION DES EMPLOIS DANS LES SERVICES PUBLICS ÉPOUSE CELLE DU COMMERCE ET DES SERVICES

Comme pour le commerce et les services marchands, les trois unités urbaines de Caen, Cherbourg-Octeville et Alençon accueillent 37 % de l'emploi dans les services publics. Le poids de Caen est certes légèrement inférieur à celui des secteurs du commerce et des services marchands (un peu moins de 45 000 emplois, 24 %), mais supérieur au poids de Caen dans l'emploi total (21 %).

On atteint également plus de la moitié (52 %) de l'emploi dans les services publics si on ajoute au trois premières unités urbaines les quatre qui comptent plus de 4 000 emplois

dans les services publics (Saint-Lô, Lisieux, Dives-sur-Mer et Granville).

Cette surreprésentation des emplois dans les services publics au sein des grandes unités urbaines s'explique notamment par la présence d'institutions publiques (préfecture, hôpitaux, collectivités territoriales, rectorat,...)

Avec 19 %, la part des communes rurales dans l'emploi dans les services publics est comparable à celle observée dans les secteurs du commerce et des services marchands.

Répartition de l'emploi dans les services publics dans les unités urbaines de l'ouest de la Normandie

Unité urbaine 2010	Emplois dans les services non marchands en 2013 (nombre)	Part de l'emploi dans les services non marchands en 2013 (%)	Part cumulée de l'emploi dans les services non marchands en 2013 (%)
Caen	44 957	24,0	24
Cherbourg-Octeville	15 333	8,2	32
Alençon	9 596	5,1	37
Saint-Lô	8 672	4,6	42
Lisieux	5 298	2,8	45
Dives-sur-Mer	4 542	2,4	47
Flers	4 128	2,2	49
Granville	4 086	2,2	52

Source : INSEE RP 2013 – traitement Aucame 2016

BEAUCOUP D'EMPLOIS EN DEHORS DE UNITÉS URBAINES, PARTICULIÈREMENT DANS L'INDUSTRIE

Le nombre d'emplois localisés en dehors des unités urbaines de l'ouest de la Normandie, c'est-à-dire dans les communes rurales ou villes isolées au sens INSEE du terme, est loin d'être négligeable. Ce nombre d'emplois s'élève à 156 500 en 2013, soit 26,7 % de l'emploi de l'ouest de la Normandie.

Si la proportion d'emplois dans les secteurs des commerces et services marchands (30 %) et des services publics (23 %) est moindre dans les communes hors unités urbaines que dans l'ensemble de l'ouest de la Normandie avec respectivement 39 % et 32 % des emplois, ces secteurs sont loin d'être absents des secteurs les moins urbains du territoire.

En revanche, l'industrie y est significativement plus présente (20 % contre 16 % dans l'ensemble de l'ex Basse-Normandie) et les autres secteurs, qui comprennent le secteur agricole, y sont également nettement plus représentés (27 % contre 13 %).

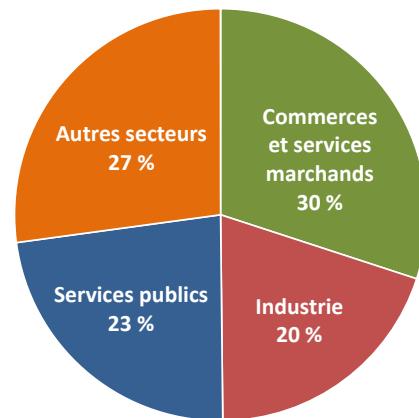
Ces quelques chiffres montrent que les espaces situés en dehors des unités urbaines sont loin d'être vides en matière d'emploi. Ils sont plus tournés vers les secteurs de la production et notamment, sans surprise, dans l'agriculture, mais aussi, et c'est plus surprenant, dans l'industrie. Ces espaces abritent une proportion moindre d'emplois de services qui demeurent l'apanage des villes, mais ces activités ne sont pas du tout absentes des espaces hors unités urbaines, en particulier dans les bourgs qui maillent le territoire.

L'emploi en dehors des unités urbaines dans l'ouest de la Normandie

Secteurs	Emplois	En % de l'emploi total dans l'ouest de la Normandie
Commerces et services marchands	47 000	20,4 %
Industrie	31 000	33,8 %
Services publics	36 000	19,2 %
Autres secteurs	42 500	54,7 %
Total	156 500	26,7 %

Source : INSEE RP 2013 – traitement Aucame 2016

L'emploi par secteur d'activités en dehors des unités urbaines de l'ouest de la Normandie



Source : INSEE RP 2013 – traitement Aucame 2016

GRILLE DE LECTURE :

- 33,8 % de l'emploi industriel de l'ouest de la Normandie se situe en dehors des unités urbaines.
- L'industrie représente 20 % des emplois situés en dehors des unités urbaines.

UNE GÉOGRAPHIE DE LA RÉPARTITION DE L'EMPLOI UN PEU ATYPIQUE DANS L'ESPACE NATIONAL

En 2013, le nombre d'emplois de l'ex région Basse-Normandie plaçait celle-ci au 17ème rang des 22 régions de France métropolitaines.

La part des communes rurales situées en dehors d'une unité urbaine dans l'emploi total est forte en Normandie de l'ouest (27 %), alors que la moyenne nationale (hors Île-de-France) n'est que de 16 %. Cette proportion place l'ex Basse-Normandie au 3ème rang national (sur 21) derrière le Limousin (29 %) et Poitou-Charentes (27 %).

Par ailleurs, un examen du poids des unités urbaines dans le total de l'emploi régional en fonction de leur taille montre une image encore plus contrastée.

cf. Tableau ci-dessous.

A l'exception de la tranche « 50 000 à 99 999 habitants » qui ne compte dans l'ouest de la Normandie qu'une seule unité urbaine (celle de Cherbourg-Octeville) et de la tranche « plus de 200 000 habitants » non représentée, la part dans l'emploi total des autres strates place systématiquement le territoire entre la deuxième et la quatrième place au plan national. Cela signifie que l'emploi est mieux réparti sur le territoire de l'ex Basse-Normandie que dans la plupart des anciennes régions de la France métropolitaine.

Cela signifie également que toutes les unités urbaines, de manière certes proportionnée à leur taille, ont un rôle économique, notamment de service au monde rural qui les entoure et qui accueille en moyenne un gros quart de l'emploi.

Part des unités urbaines dans l'emploi de l'ouest de la Normandie en fonction de la taille des unités urbaines

Population des Unités Urbaines	Nombre dans l'ex Basse-Normandie	Part dans l'emploi total	Moyenne nationale hors IDF (21 régions)	Rang de l'ex Basse-Normandie (22 régions)
de 2 000 à 4 999 habitants	40	9,6%	6,7%	2
de 5 000 à 9 999 habitants	17	9,7%	7,2%	4
de 10 000 à 19 999 habitants	7	9,5%	6,4%	2
de 20 000 à 49 999 habitants	6	17,0%	8,8%	3
de 50 000 à 99 999 habitants	1	6,5%	11,0%	19
de 100 000 à 199 999 habitants	1	21,0%	8,6%	4
plus de 200 000 habitants	0	0,0%	35,6%	-

Source : INSEE RP 2013 – traitement Aucame 2016

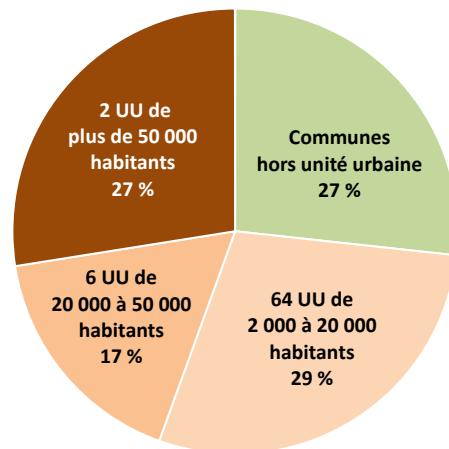
Ces différents éléments, synthétisés au sein du graphique ci-contre, donnent une image un peu atypique de la répartition géographique de l'emploi de l'ouest de la Normandie dans l'espace national.

Certes le phénomène de métropolisation est également à l'œuvre sur le territoire : les deux unités urbaines de plus de 50 000 habitants (Caen et Cherbourg-Octeville) accueillent plus du quart de l'emploi du territoire (27 %, dont 21 % pour la seule unité urbaine de Caen) ; les huit unités urbaines de plus de 20 000 habitants en comptent presque la moitié (44 %).

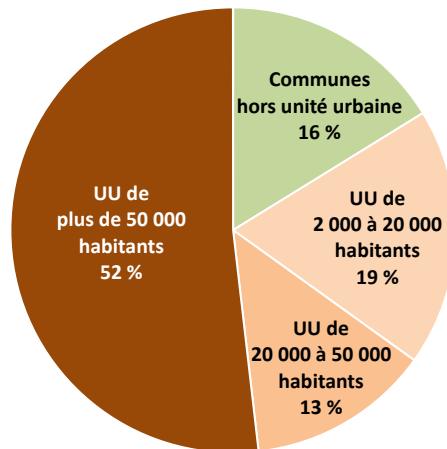
Toutefois, une comparaison avec l'ex-Haute-Normandie montre la spécificité de l'ouest de la Normandie. Dans cette ancienne région, les deux unités urbaines de Rouen et du Havre totalisent à elles-deux 46 % des 705 000 emplois. Les unités urbaines de plus de 20 000 habitants accueillent au total près des deux-tiers des emplois (65 %), mais les communes hors unité urbaine 16 % seulement.

Au final, dans la nouvelle Région Normandie, la situation est intermédiaire entre celles des deux régions préexistantes. Les unités urbaines de plus de 20 000 habitants concentrent plus de la moitié de l'emploi régional (56 %), dont 41 % dans les quelques unités urbaines de plus de 50 000 habitants. L'emploi hors unité urbaine représente 1/5 de l'emploi régional. C'est nettement plus que dans l'ancienne Haute-Normandie (16 %) mais bien moins que dans l'ancienne Basse-Normandie (27 %), qui présente des caractéristiques très différentes.

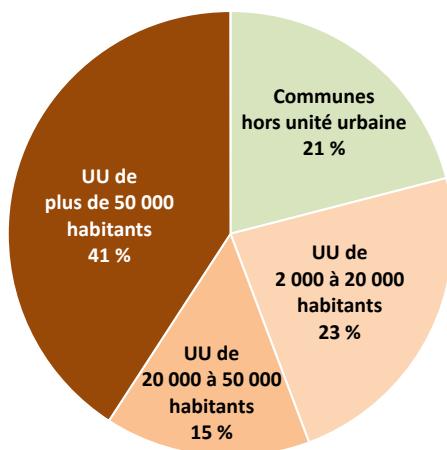
L'emploi par espace géographique dans l'ouest de la Normandie en 2013



L'emploi par espace géographique dans l'ex-Haute Normandie en 2013



L'emploi par espace géographique en Normandie en 2013



Source : INSEE RP 2013 – traitement Aucame 2016

INDICE DE CONCENTRATION DE L'EMPLOI : 11 % SEULEMENT DES COMMUNES DE L'OUEST DE LA NORMANDIE OFFRENT PLUS D'EMPLOIS QU'ELLES N'ONT D'ACTIFS

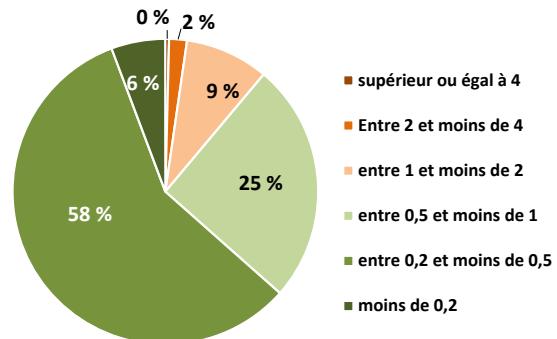
L'indice de concentration de l'emploi mesure, à l'échelle de la commune, le rapport entre le nombre d'emplois présents sur la commune et le nombre d'actifs résidant dans la commune. Si cet indice est supérieur à 1, la commune offre plus d'emplois qu'elle n'abrite d'actifs. S'il est inférieur à 1, une partie des actifs de la commune doivent la quitter pour exercer un emploi.

On estime généralement que les communes dont l'indice de concentration de l'emploi est inférieur à 0,5 sont des communes essentiellement résidentielles.

En Normandie de l'ouest, 11 % des communes (199 sur 1 801) présentent un indice de concentration supérieur à 1. Parmi elles, 40 seulement sont fortement pourvoyeuses d'emplois avec un indice supérieur à 2.

A contrario, les deux tiers des communes sont nettement résidentielles avec un indice inférieur à 0,5 (1 143 communes). Ces territoires sont donc nettement dépendants de pôles d'emplois extérieurs, en particulier ceux dont l'indice de concentration de l'emploi est fort.

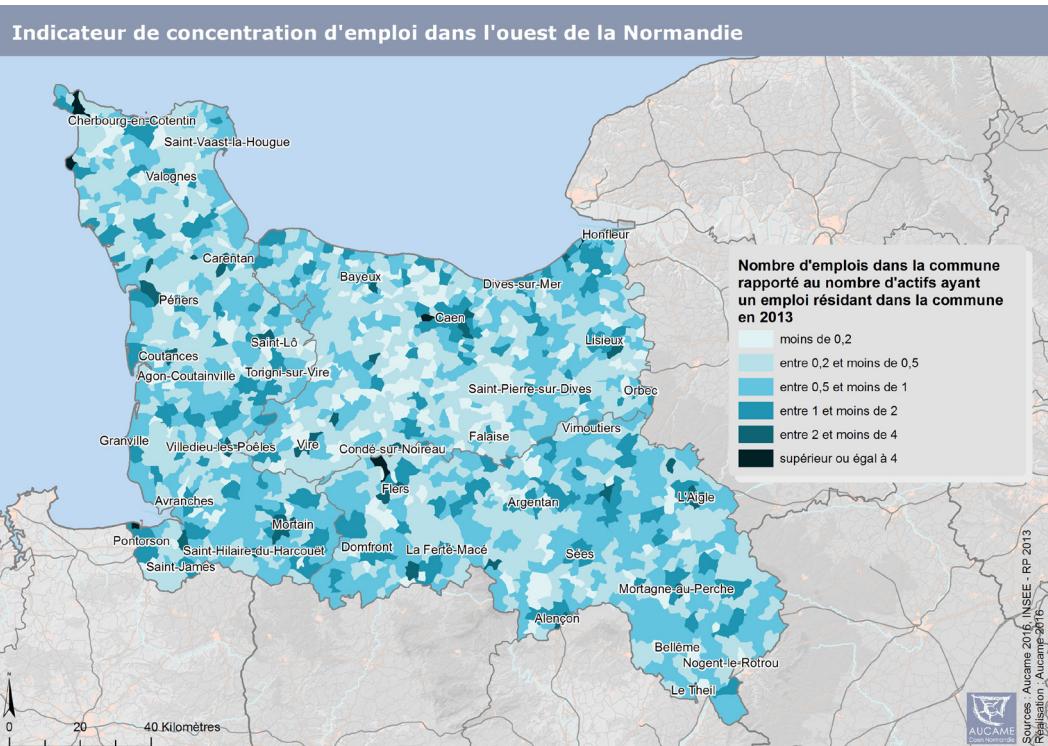
Nombre de communes de l'ouest de la Normandie selon le taux d'emploi en 2013



Source : INSEE RP 2013 – traitement Aucame 2016

Cependant, la répartition dans l'espace des communes pourvoyeuses d'emplois n'est pas aussi concentrée qu'on pourrait l'imaginer. Le périurbain caennais apparaît clairement comme un espace où les indices sont faibles en raison de la concentration de l'emploi à Caen et dans son agglomération.

En revanche, dans le reste du territoire, on observe que les communes qui concentrent l'emploi sont réparties de manière plutôt homogène. On retrouve donc bien l'armature urbaine particulière de la Normandie de l'ouest, avec son semis de villes moyennes et de bourgs qui structurent les espaces.



L'INDUSTRIE EST TRÈS PRÉSENTE DANS 16 % DES COMMUNES, MAIS ELLE EST ABSENTE DE LA MOITIÉ D'ENTRE ELLES

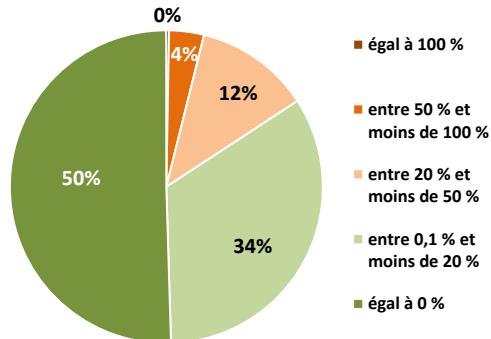
Les 92 000 emplois industriels de l'ouest de la Normandie paraissent très concentrés. En effet, l'emploi industriel dépasse les 20 % de l'emploi que dans 284 communes (16%). Il n'est très fort (supérieur à la moitié de l'emploi) que dans 70 communes sur 1 801 (4%).

A l'inverse, la moitié des communes (909) n'accueillent aucun emploi industriel. Il est inférieur à 1/5 des emplois dans 1/3 des communes (608).

Toutefois, la répartition géographique de l'emploi industriel n'est pas aussi concentrée que les chiffres globaux pourraient le laisser croire. L'emploi industriel est réparti sur l'ensemble du territoire, avec certes des zones moins denses.

La carte ci-dessous montre également que l'industrie n'est en rien l'apanage des villes centres. Certes elle y est souvent présente, parfois fortement comme à Vire ou Flers, mais ce sont souvent dans les communes des agglomérations que l'emploi industriel est le plus fort.

**Part de l'emploi industriel
en nombre de communes en 2013**

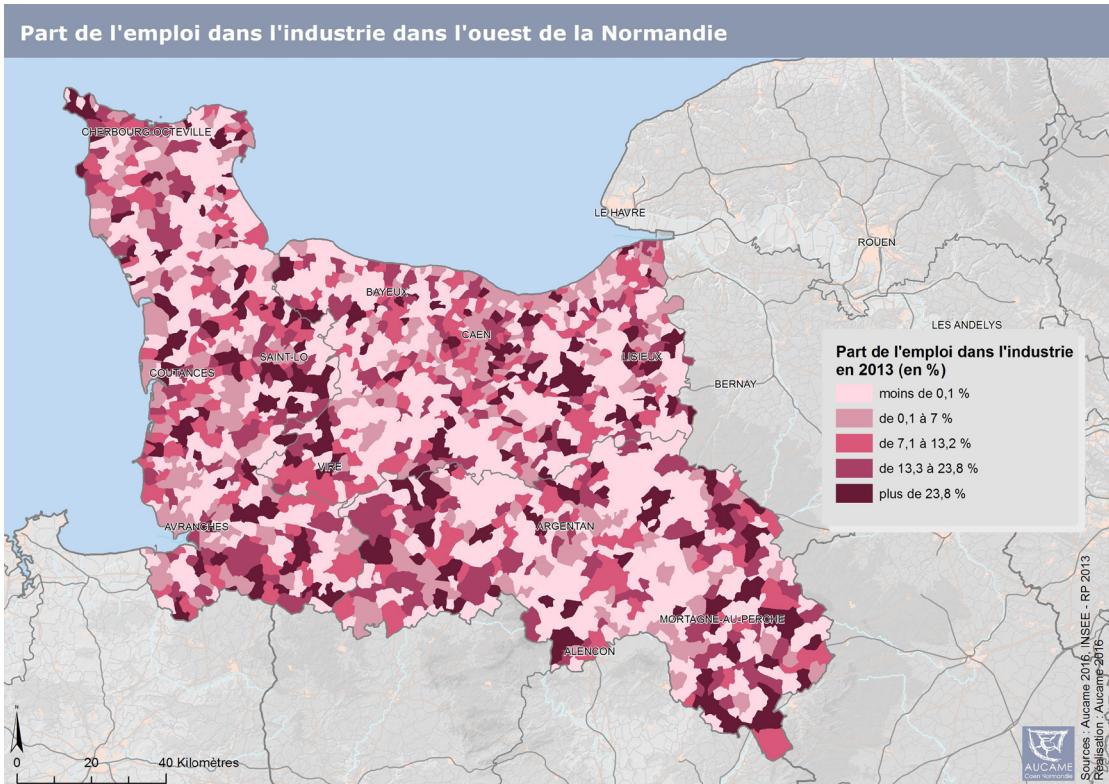


Source : INSEE RP 2013 – traitement Aucame 2016

GRILLE DE LECTURE

50 % des communes n'ont aucun emploi industriel en 2013.

Autre phénomène inattendu, une part substantielle des concentrations d'emplois industriels sont le fait de communes rurales disséminées dans l'espace. C'est notamment et particulièrement le cas dans le Bocage, le centre-Manche ou le Perche. Cette répartition corrobore le fait que 34 % de l'emploi industriel, soit 31 000 emplois, se situe en dehors des unités urbaines.



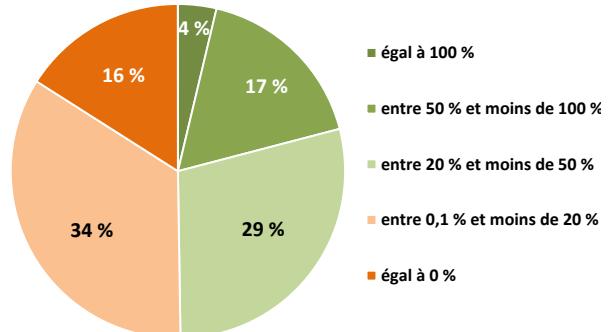
DANS LA MOITIÉ DES COMMUNES, L'AGRICULTURE REPRÉSENTE AU MOINS 1/5^{ÈME} DE L'EMPLOI

L'agriculture constitue encore un important gisement d'emplois dans un grand nombre de communes de la Normandie de l'ouest. Dans la moitié d'entre elles, l'emploi agricole représente au moins 20 % de l'emploi total (896 communes). Dans 377 communes, il représente même plus de 50 % de l'emploi. Certes, le nombre total d'emplois dans ces communes n'est jamais très élevé. Toutefois, l'activité agricole structure encore fortement la vie dans de vastes sections du territoire et y constitue encore la base de l'activité économique. A contrario, dans 388 communes (16 %), il n'y a plus aucun emploi agricole.

La répartition de l'emploi agricole dans le territoire permet de repérer les espaces encore ruraux où domine l'agriculture : le Cotentin, le Bocage, le Sud Pays d'Auge et le Perche.

Cependant, aucune partie du territoire n'est vide d'agriculture, même si les communes sans agriculteur sont disséminées sur l'en-

Part de l'emploi agricole en nombre de communes

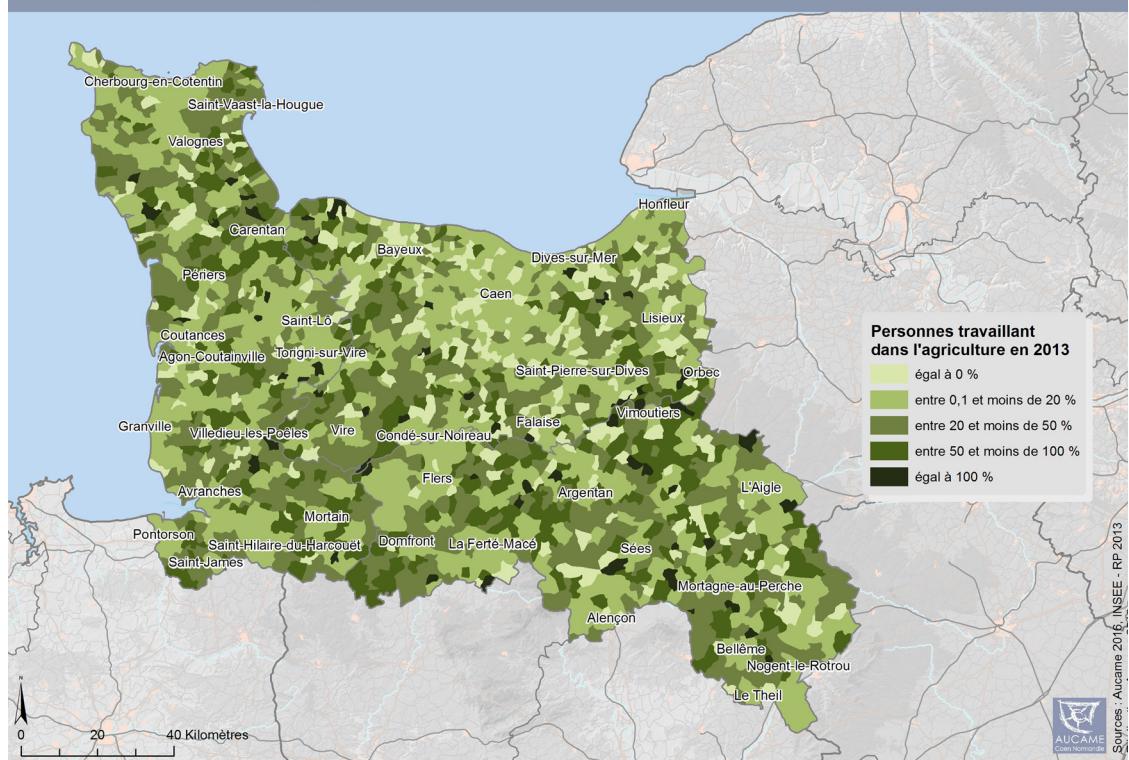


GRILLE DE LECTURE

34 % des communes ont entre 0,1 % et moins de 20 % d'emplois agricoles.

semble du territoire. Il convient à cet égard de souligner que les territoires les plus urbains ne sont pas les moins agricoles, pas plus que ne le sont les espaces côtiers touristiques. Cette répartition est plutôt rassurante : l'agriculture cohabite encore fort bien avec d'autres activités économiques.

Part de l'emploi dans l'agriculture dans l'ouest de la Normandie



Sources : Aucame 2016, INSEE - RP 2013

Al'issue de cette analyse rapide, il apparaît que la Normandie de l'ouest présente un profil spécifique au regard de sa géographie de l'emploi.

Les villes les plus grandes concentrent la moitié de l'emploi et la seule unité urbaine de Caen en accueille un cinquième. Les villes les plus grandes sont spécialisées dans le commerce et les services, notamment publics.

L'indice de concentration de l'emploi n'est supérieur à 1 que dans 11 % des communes (200). Cependant, ces communes, bourgs et villes petites et moyennes, sont réparties sur l'ensemble du territoire dont elles constituent l'armature primaire.

L'industrie en revanche est bien mieux répartie et plus du tiers de l'emploi est même localisé en dehors des unités urbaines.

L'agriculture est encore présente partout même si son poids en matière d'emploi n'est réellement déterminant que dans les espaces les plus ruraux. Dans ces territoires cependant, elle demeure la clé de voûte de l'économie locale.

Au final, l'emploi en Normandie de l'ouest est mieux réparti que dans d'autres régions et notamment que dans l'ex Haute-Normandie. Certes les villes les plus grandes, au premier rang desquelles on trouve Caen, constituent le moteur économique de la Normandie de l'ouest, mais il serait vain d'imaginer un développement économique qui se privierait du dynamisme et des compétences de villes petites et moyennes.

Oublier cette caractéristique consisterait à nier le territoire et donc à insulter l'avenir.





*Photographies : AUCAME
(sauf mention contraire)*

*Directeur de publication : Patrice DUNY
Réalisation : Aucame 2017
Mise en page : Aucame
Contact : patrice.duny@aucame.fr*

**Agence d'urbanisme
de Caen Normandie Métropole**
19 avenue Pierre Mendès France - 14000 CAEN
02 31 86 94 00
www.aucame.fr

